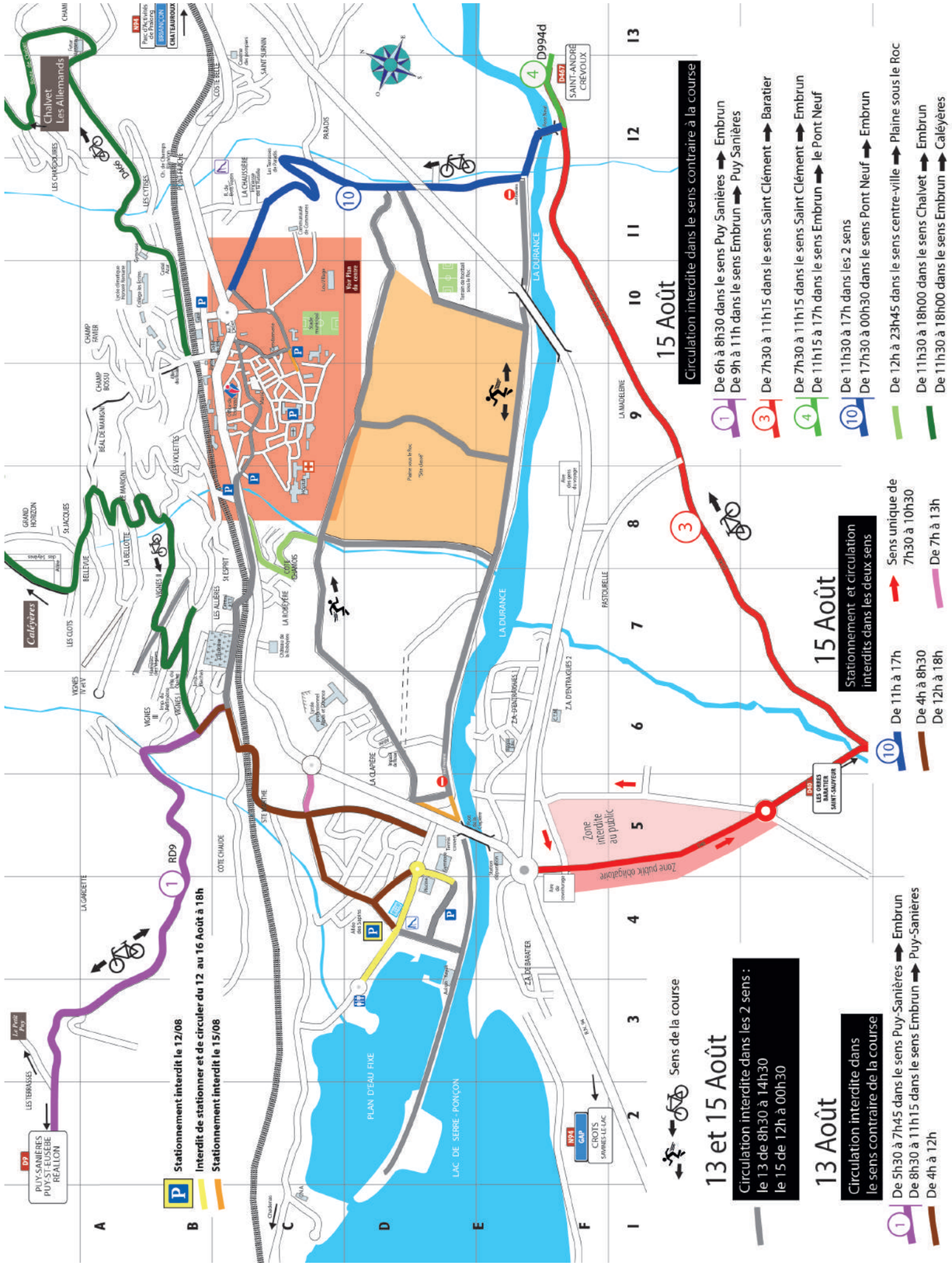

PROGRAMME ET RESTRICTIONS DE CIRCULATION*

*Sous réserve de l'arrêté préfectoral en cours de validation.

A partir du
12 Août
midi jusqu'au 16 août midi

Ouverture du Village exposants
Retrait des dossards salle des fêtes et plan d'eau

13 Août
HALF EMBRUNMAN
Départ Femme & Homme : 6h00

Accès au plan d'eau

L'**Embrunman** a pour point de départ et d'arrivée la ville d'**Embrun**, il emprunte le célèbre **Col de l'Izoard** et a souvent le lac de **Serre-Ponçon** en toile de fond.

La **plage du plan d'eau d'Embrun reste accessible** pendant toute les épreuves de l'Embrunman sauf les matinées de 3h à 9h le 13/08 et de 3h à 10h le 15/08.

Les commerces seront ouverts et accessibles pendant toute la durée de l'épreuve.

L'accès au camping reste inchangé.

15 Août
XXL et QUART EMBRUNMAN

XXL	**Départ Femme: 5h50**
	Départ Homme: 6h00
QUART	**Départ Femme: 8h20**
	Départ Homme: 8h30

16 Août
Remise des Prix
EMBRUNMAN-XXL à 10h

Infos Navette

Modifications sur les arrêts de la navette du 10/08 au 16/08 :
Acacias, Plan d'eau et Piscine
supprimés et remplacés par celui de la Clapière (ligne 1 et 2).

La Navette gratuite d'Embrun ne fonctionnera pas le 15/08.

Infos Courses

Programme et parcours :

www.embrunman.com

VILLE D'EMBRUN — Serre-Ponçon — COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERRE-PONÇON

Restrictions de circulation

Sens de la course

Du 12 au 16 Août

Stationnement interdit et circulation interdite du 12/08 à 19h30 au 16/08 à 18h

PLAN D'EAU D'EMBRUN : La portion de l'avenue du Lac, du rond point de la piscine jusqu'aux commerces du plan d'eau et le parking du mini-golf (Voir plan d'Embrun au dos).
Plage, commerces et parking restent accessibles.

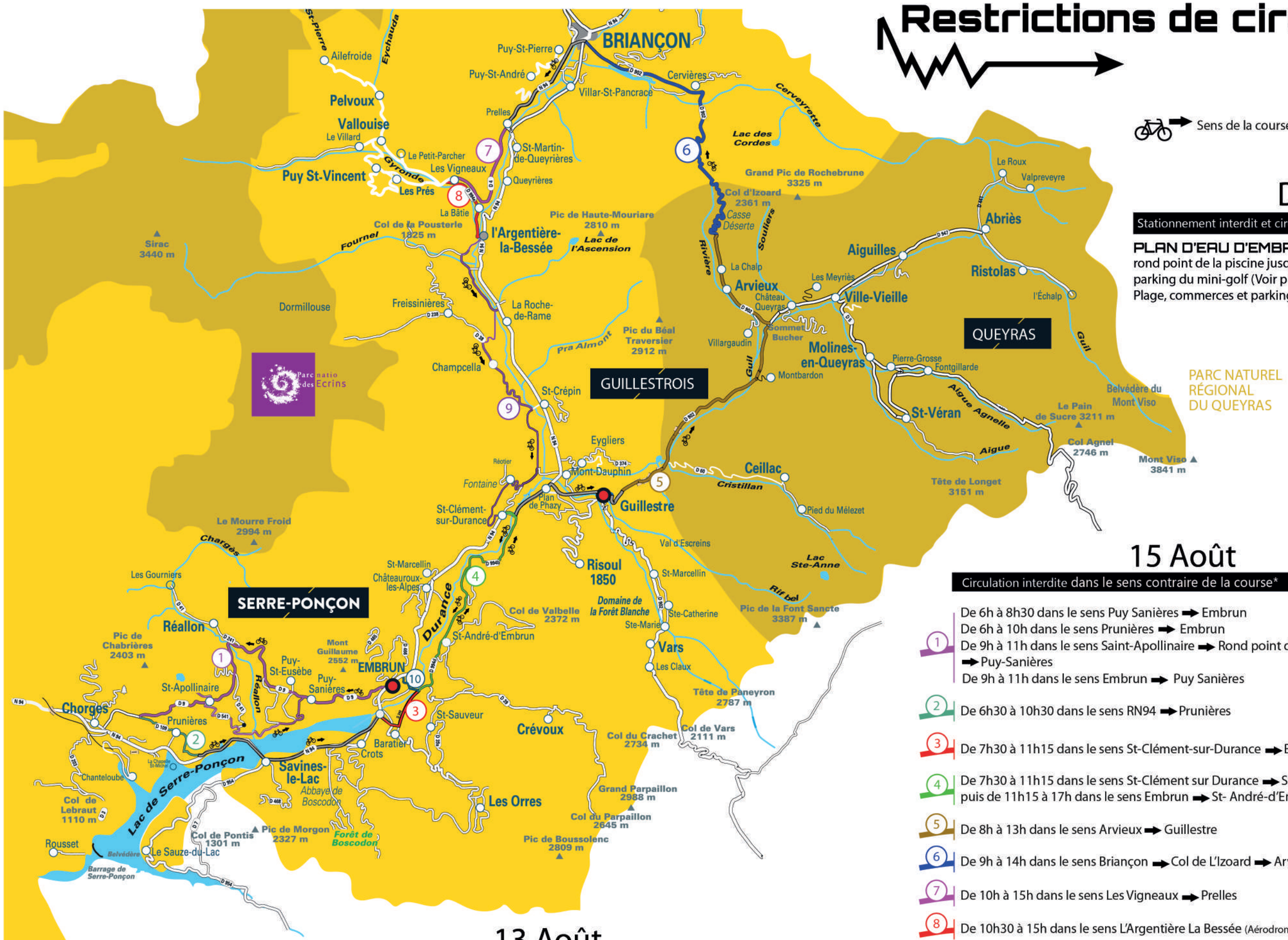

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

15 Août

Circulation interdite dans le sens contraire de la course*

*Horaires donnés à titre indicatif

1. De 6h à 8h30 dans le sens Puy Sanières ➡ Embrun
   De 6h à 10h dans le sens Prunières ➡ Embrun
   De 9h à 11h dans le sens Saint-Apollinaire ➡ Rond point de la déchetterie de Savines-le-Lac ➡ Puy-Sanières
   De 9h à 11h dans le sens Embrun ➡ Puy Sanières
2. De 6h30 à 10h30 dans le sens RN94 ➡ Prunières
3. De 7h30 à 11h15 dans le sens St-Clément-sur-Durance ➡ Baratier
4. De 7h30 à 11h15 dans le sens St-Clément sur Durance ➡ St- André-d'Embrun ➡ Embrun
   puis de 11h15 à 17h dans le sens Embrun ➡ St- André-d'Embrun ➡ St-Clément-sur-Durance
5. De 8h à 13h dans le sens Arvieux ➡ Guillestre
6. De 9h à 14h dans le sens Briançon ➡ Col de L'Izoard ➡ Arvieux
7. De 10h à 15h dans le sens Les Vigneaux ➡ Prelles
8. De 10h30 à 15h dans le sens L'Argentière La Bessée (Aérodrome) ➡ Vallouise
9. De 11h à 16h dans le sens St-Clément sur Durance ➡ Champcella ➡ Le Chambon
10. De 11h à 17h dans les 2 sens Pont Neuf ⟷ Embrun
    De 16h30 à 00h dans le sens Pont Neuf ➡ Embrun

Circulation perturbée secteurs de Briançon / L'Argentière la Bessée / Guillestre / Savines-le-Lac

13 Août

Circulation interdite dans le sens contraire de la course

1. De 5h30 à 7h45 dans le sens Puy-Sanières ➡ Embrun
   De 8h30 à 11h15 dans le sens Embrun ➡ Puy-Sanières
   De 5h45 à 11h dans le sens Puy-Sanières ➡ Saint-Apollinaire ➡ Rond point de la déchetterie de Savines-le-Lac ➡ Puy-Sanières